



LE MANOIR DESMAIRES, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Données historiques

Nous avons la chance d'être bien informé sur la famille Desmaires, dont il subsiste d'importantes archives, et qui a fait l'objet d'un long article, publié en 1965 par André DUPONT dans **la Revue de la Manche** (t.7, fasc. 25/26 et 27/28).

Selon cet auteur, la famille Desmaires était originaire de Bayeux, où elle occupait, aux XIV^e et XV^e siècles, des fonctions administratives. Nicolas Desmaires, écuyer, qui possédait en 1478 le fief noble d'Audrieu, dans le Bessin, avait également acquis une maison « assise au bourg de Saint-Sauveur ». Son fils Grégoire paraît avoir résidé habituellement à Saint-Sauveur. Il épousa Guillemine Brucotte, dont il eut pour fils Jean Desmaires, né avant 1492, qui devint tabellion en cette ville. L'un des fils de ce Jean Desmaires, prêtre à Saint-Sauveur-le-Vicomte, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste fondée en l'église paroissiale, était également curé de Ravenoville. Il vivait encore en 1582. L'autre fils de Jean Desmaires, Jean (II), né vers 1501 et mort vers 1591, connut une formidable ascension sociale. En 1572; il obtint reconnaissance de sa noblesse, qui était contestée par les habitants de Saint-Sauveur. En 1577, il reçut du roi Henri III l'érection en sa faveur du fief Desmaires, par union de plusieurs propriétés familiales, « *ledit fief ayant son chef assis en la paroisse de Saint-Sauveur- et s'étendant aux paroisses de Sellesouef, Haultmesnil, Catheville, Neuville et Saint-Sauveur-de-Pierrepont, auquel fief il y a manoir seigneurial, chapelle, coulombiers à pigeons, moulins, rivière courante appelée la Sanxuière* ». D'abord greffier, Jean II Desmaires devint ensuite avocat du roi, puis bailli de la Haye-du-Puits. Il mourut en 1591.



Le manoir Desmaires sur le cadastre de 1826

De l'union de Jean II Desmaires et de Guillemette Cabart nacquit Vincent Desmaires, qui hérita des biens de son père à Saint-Sauveur-le-Vicomte. En 1571, il occupait la charge de lieutenant du vicomte et, en 1579, il portait lui-même le titre de vicomte. Par la suite, il deviendra encore « *Conseiller du roi, bailli et capitaine de Saint-Sauveur* », avant de mourir en 1593.

Le fils aîné de Vincent, Jean III Desmaires hérita des charges de son père. C'est lui qui fonda et fit construire la chapelle située « *dans le cimetière, entre la côtère du choeur et l'église par devers le bourg d'empuis l'aile et chapelle Notre-Dame*

jusqu'au second pilier de la côtère dudit choeur ... ». En 1615, cette chapelle, dédiée aux apôtres Pierre et Paul était achevée et recevait son premier desservant. Outre cette chapelle, Jean III fonda

aussi un collège à Saint-Sauveur, avant de décéder, en 1628. L'information fait à sa mort sur les biens qui étaient en sa possession mentionne « *le fief terre et seigneurie des Maires (...) dans lequel il y a une chapelle fondée de Mr Saint Jean* », ainsi que le manoir appelé « les Bretholles », diverses maisons situées au bourg de Saint-Sauveur, le fief du Quesnay à Golleville. Tandis que l'aîné des enfants de Jean III Desmaires et Anne de Marguerit hérita du Quesnay de Golleville, le manoir des Maires revint au cadet, Jacques, né en janvier 1627, qui mourut sans postérité en 1646. La propriété passa alors à son frère aîné, Jean François, qui en fit ensuite hériter son fils Gaspard Desmaires. Ce dernier, dans un aveu rendu le 13 mai 1676, mentionne « *iceluy manoir se consistant en maison manable, chapelle, deux colombiers, dont un en ruine (...) dépendances, place d'étang ou vivier presque entièrement desséché* ». En 1666, la noblesse de Gaspard Desmaires avait été contestée par l'enquêteur Chamillard.



*La chapelle Desmaires jouxte
côté nord le chœur de l'église
paroissiale*

Gaspard Desmaires avait épousé, le 1er février 1680, Gabrielle Agnès Poërier, mais n'eut pas de postérité. A sa mort, ses biens sont transmis à sa soeur, Marguerite, épouse en première noce de René Poërier, écuyer, seigneur de Taillepied, Cartot et le Theil, puis en seconde noce de Jacques III de Harcourt, seigneur d'Ollonde. Elle mourut en 1735, laissant le manoir Desmaires à son fils Guillaume d'Harcourt. A sa mort, en 1767, le petit fils de Marguerite Desmaires, Jacques d'Harcourt, portait encore le titre de « seigneur des Maires ».

Description

Le manoir des Maires se compose d'un ensemble de bâtiments réunis autour d'une vaste cour rectangulaire. Le logis occupe le fond de la cour, au nord, dans l'axe du portail d'entrée. Les percements de sa façade ne semblent pas antérieurs au XIX^e siècle, mais son plan rectangulaire, à pavillons latéraux en faible saillie, paraît hérité de la Renaissance. Parmi les bâtiments des communs se remarquent les vestiges de la charreterie, et un ensemble de granges et d'étables appartenant encore au XVI^e siècle. Tout proche du logis, sur son flanc gauche, se trouve un petit bâtiment abritant une chambre haute sur fournil, vestige probable de l'édifice médiéval antérieur. Le morceau de choix de cet ensemble est constitué par le grand portail, à portes piétonne et charretière ouvrant sur la cour.



Entièrement appareillé en pierre calcaire d'Yvetot-Bocage, ce portail est décoré de trois pilastres à chapiteaux corinthiens supportant une corniche sculptée d'une frise de rinceaux. Chacune des deux portes est couronnée par un fronton cintré en conque portant une boule sommitale. Au-dessus de la porte piétonne, se remarque un blason portant un sautoir sur champ d'hermine. Le décor de ce portail, d'une

remarquable finesse, est très représentatif du répertoire employé par les sculpteurs établis auprès des carrières de pierre calcaire d'Yvetot-Bocage durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Il suggère notamment une comparaison avec le portail de l'hôtel de Ponthergé, à Carentan, datant de 1554, et avec celui du château d'Hémevez, daté par inscription de 1592. Le même répertoire se retrouve aussi sur des cheminées (cf. Mesnilgrand à Yvetot-Bocage) et dans l'art religieux (cf. Retable de Saint-Germain-de-Varreville). Une comparaison précise peut aussi être proposée avec le décor des fonts baptismaux de l'église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte, daté par inscription de 1576. Compte-tenu des informations historiques disponibles, il est assez vraisemblable que la construction de ce portail se situe à une date très voisine de la constitution du fief noble de la famille Desmaires, en 1577.

Julien DESHAYES, 2001 (tous droits réservés, Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)